**2èmes Journées scientifiques de l’ASCAD – JSA-2**

**TERMES DE REFERENCE**

**1. THEME : « La sécurité sanitaire des aliments en Côte d’Ivoire »**

**2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

* L’accès à des aliments sains et nutritifs en quantité suffisante est essentiel pour maintenir la population en vie et promouvoir sa bonne santé. Cependant les aliments impropres à la consommation à cause la présence des bactéries, des virus, des parasites ou des résidus de substances chimiques nocives provoquent plus de 200 maladies, allant de la diarrhée au cancer.
* On estime que 600 millions de personnes, soit près de 1 sur 10 dans le monde, tombent malades chaque année après avoir consommé des aliments contaminés. Environ 420 000 en meurent et qu’il en résulte la perte de 33 millions d’années de vie en bonne santé.
* Les maladies d’origine alimentaire entravent le développement socio-économique en sollicitant lourdement les systèmes de soins de santé, et en portant préjudice aux économies nationales, au tourisme et au commerce.
* Parmi les sources de contamination, l’on dénombre plus de 1000 pesticides utilisés à travers le monde pour empêcher que nos aliments ne soient endommagés ou détruits par des nuisibles. Chacun de ces pesticides possède des propriétés et des effets toxicologiques différents. Par ailleurs de nombreux pesticides particulièrement les plus anciens et les moins onéreux comme le dichlorodiphényltrichloroéthane (DDT) et le lindane, peuvent persister pendant plusieurs années dans les sols et l’eau. C’est pourquoi ces produits chimiques ont été interdits par les pays ayant signé la Convention de Stockholm de 2001, un traité international visant à éliminer ou à restreindre la production et l’utilisation de polluants organiques persistants.
* Dans la plupart des pays de l’Afrique de l’Ouest, on retrouve un système d’exploitation des animaux de types extensif avec le développement ces dernières années, autour des grandes villes d’un système semi-intensif moderne avec l’utilisation de substances chimiques pour améliorer le rendement de production. Les viandes de volailles représentent 22% de la consommation, la viande bovine 48%, les ovins et caprins 25%, le porc 5%
* Toutefois, la production de ces denrées d’origine animale est soumise à des aléas économiques et sanitaires. Afin de lutter contre les pathologies et améliorer leur rendement, les éleveurs utilisent sous la responsabilité ou non des vétérinaires es produits variés parmi lesquels, les antibiotiques et les hormones occupent une place de choix.
* Les antibiotiques sont utilisés dans un double objectif: en thérapeutique préventive et curative mais aussi comme additifs alimentaires ou promoteurs de croissance. La présence de résidus d’antibiotique dans les aliments peut constituer des risques pour les consommateurs parmi lesquels la sélection de bactéries pathogènes anti-biorésistantes de plus en plus observée dans la sous-région africaine de l’ouest, tant par les médecins que les vétérinaires. Ces risques sont d’autant plus importants que les chaînes d’approvisionnement alimentaire traversent désormais de multiples frontières nationales.
* Une bonne collaboration entre les pouvoirs publics, les producteurs et les consommateurs permet de garantir la sécurité sanitaire des aliments.

**3. OBJECTIF DES JSA-2**

**3.1 OBJECTIF GENERAL**

Partager des expériences sur les différentes actions en cours dans les domaines de la sécurité alimentaire et sur la gouvernance en matière de produits de consommation comme enjeux de la mondialisation.

**3.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES**

* Echanger sur le contenu des différents décrets et textes règlementaires disponibles en la matière en Côte d’ivoire.
* Présenter l’importance de l’accès sécurisé et équitable aux aliments dépourvus de résidus de pesticides et de médicaments notamment les antibiotiques et les hormones utilisés pour la protection et les soins des animaux et des végétaux.
* Communiquer sur les enjeux de la gouvernance en matière de qualité des produits de consommation courantes issus de l’agriculture et de l’élevage afin d’améliorer la situation sanitaire des aliments en Côte d’ivoire.
* Communiquer sur les actions entreprises par les Organisations de la Société Civile (OSC) en faveur des opérateurs du secteur en vue de la prise en compte de la sécurité sanitaire des aliments,
* Présenter les résultats de recherche disponibles en matière d’accidents survenus suite à la consommation des produits alimentaires contaminés.

**4. ORGANISATION**

L’organisation générale des Journées Scientifiques est sous la responsabilité de l’ASCAD. La modération générale des JSA-2 sera assurée par le Président Scientifique qui se chargera de coordonner l’organisation et le découlement des panels retenus.

**5. PARTENAIRES DES JSA-2**

**5.1 Domaines de l’ASCAD :**

* Domaines des Sciences Naturelles ;
* Domaines des Sciences Exactes;
* Domaines des Sciences Juridiques;
* Domaines des Arts et cultures ;
* Domaines des Lettres et Sciences Humaines.

**5.2 Ministères d’Etat**

- Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

- Ministère de la Santé et de l’Hygiène publique ;

- Ministère de l’agriculture et du Développement Rural ;

- Ministère des Ressources Animale et Halieutiques.

**5.3 Universités publiques de Côte d’Ivoire**

* Université Félix Houphouët Boigny ;
* Université Nangui Abrogoua ;
* Université Alassane Ouattara ;
* Université Péléforo Gbon Coulibaly ;
* Université Lorougnon Guédé ;
* Université de Man.

**5.4 Universités privées**

* Université Tertiaire et Technologique Loko (UTT LOKO) ;
* Université Montesquieu ;
* Université Internationale Hampaté Bâ ;
* Université Catholique d’Afrique de l’Ouest (UCAO) ;
* Université des Lagunes

**5.5 Instituts et centres de recherche**

* Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) ;
* Centre de Recherche Océanologique (CRO) ;
* Centre Suisse de recherche Scientifique (CSRS) ;
* PASRES
* Fondation-PETROCI ;
* Société mathématique de Côte d’Ivoire ;
* Centre Ivoirien Ant-pollution (CIAPOL) ;
* LANADA ;
* INSP ;
* INPHB de Yamoussoukro.

**5.6 ONG, consommateurs et société civile**

**6. DEROULEMENT DES TRAVAUX**

**6.1 Cérémonie d’ouverture**

La cérémonie d’ouverture sera présidée par le Premier Ministre qui prononcera le discours d’ouverture du Forum. Un certain nombre d’allocutions précéderont l’allocution du Premier Ministre.

**6.2 Sessions**

* Le forum se déroulera suivant une démarche participative des acteurs en présence à travers l’animation de panels successifs autour des thèmes retenus. Des personnes ressources réputées pour leur maitrise des sujets et connues pour leur expériences pratiques seront identifiées pour l’animation des dits panels
* Des conférences thématiques seront prononcées par des spécialistes du secteur notamment les ingénieurs agronomes, les vétérinaires, les médecins ainsi que les spécialistes du Contrôle de qualité et les autorités de régulation en matière de sécurité alimentaires
* Les discussions qui interviendront après chaque présentation permettront aux participants de partager leurs vécus et expériences autour des axes construits sur la base des enjeux de la sécurité alimentaire en lien avec la contamination des denrées alimentaires et des animaux d’élevage;
* Une place importante sera faite aux études de cas (expériences pratiques) La participation active des acteurs locaux (OP, élus locaux, structures d’encadrement) sera nécessaire pour témoigner des expériences vécues et les observations sur le terrain en vue d’enrichir le débat.

**7. RESULTATS ATTENDUS/LIVRABLES**

* Les connaissances des participants sont enrichies sur les différents aspects de la sécurité sanitaire des aliments
* Les acteurs ont une connaissance précise de la réglementation et une connaissance du cadre institutionnel de l’usage des pesticides et des produits chimiques médicamenteux ;
* Les enjeux de la bonne gouvernance alimentaire en lien avec la sécurité alimentaire sont intériorisés ;
* Les recommandations, résolutions et pistes d’actions pour le suivi du processus de mise en œuvre sont connues des opérateurs du secteur ;
* Des cas d’expériences et des communications scientifiques sont partagées.
* Un observatoire de la bonne gouvernance du secteur agroindustriel et agropastoral est mis en place.

**8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

**8.1 Durée et lieu des JSA-2**

La durée des JSA-2 est de 3 jours

* **les 25, 26 et 27 juin 2019 ;**

**8.2 Lieu**

Les JSA-2 auront à :

* **Hôtel PALM CLUB ABIDJAN, Salle de conférences**

**8.3 Inscription**

*Pour participer aux JSA-2, il faut s’inscrire préalablement. Les informations relatives à l’inscription aux JSA-2 sont données dans les fiches d’inscription et de résumé de communication ci-dessous.*

**9. ANNEXES**

- Appel à communication

- Fiche d’inscription

- Fiche résumé de la communication

- Joindre le texte intégral

**2èmes Journées scientifiques de l’ASCAD – JSA-2**

**APPEL A COMMUNICATIONS**

**Date : du 25 au 27 juin 2019**

**Lieu : salle de conférences de l’Hôtel Palm-Club d’Abidjan Lycée-Technique**

**1. PRESENTATION GENERALE**

Les Deuxièmes Journées Scientifiques de l’ASCAD (JSA-2) auront lieu les 25, 26 et 27 juin 2019, à Abidjan, dans la salle de conférences de l’Hôtel Palm-Club d’Abidjan. Elles comporteront des communications, d’une durée de 15 minutes, qui se dérouleront au sein de plusieurs ateliers thématiques.

Pour être autorisé à communiquer, il est indispensable de s’inscrire préalablement aux JSA-2 à l’aide d’un formulaire disponible sur le site [www.ascad.ci](http://www.ascad.ci). Chaque auteur doit soumettre un résumé de sa communication accompagné du texte intégral au Comité Scientifique des JSA-2 au plus tard le 31 mai 2019 à l’adresse suivante : **<journeescientifiqueascad@gmail.com>**.

Le résumé ainsi que le texte intégral de la communication doivent comporter chacun un titre précis et informatif, préciser l’objectif de l’étude, la méthodologie, les résultats nécessaires à l’argumentation ainsi que les principales conclusions. Ils doivent être dactylographiés en format Word, police Arial, corps 12, en simple interligne. Le résumé ne doit pas excéder 600 signes, y compris le titre.

Les auteurs seront informés de la décision d’acceptation du comité scientifique au plus tard le 30 mai 2019.

**2. THEMATIQUE ET ATELIERS DES JSA-2**

|  |  |
| --- | --- |
| **ATELIER** | **RACCOURCI DE L’INTITULE** |
| 1 | Cadre juridique, institutionnel et gouvernance de la sécurité alimentaire en Côte d’ivoire |
| 2 | Rôle des parties prenantes dans l’élaboration des procédures d’utilisation des pesticides et des produits chimiques médicamenteux en agropastoral |
| 3 | Contrôle analytique de la qualité des produits alimentaires et possibilité d’accès aux aliments sans résidus de pesticide et de médicament (antibiotiques et hormones) en Côte d’Ivoire |
| 4 | Défis et enjeux de la transformation et de l’innovation locale des denrées alimentaires en Côte d’ Ivoire |
| 5 | Différents aspects de traitements des produits agricoles et d’élevage pour la protection, la croissance et la conservation d’animaux et de végétaux consommés en Côte d’Ivoire |

**2èmes Journées scientifiques de l’ASCAD – JSA-2**

**FICHE D’INSCRIPTION AUX JSA-2**

**A- THEME :**

**B- AUTEUR PRINCIPAL**

Nom, Prénom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Email :\_\_\_\_\_\_Tél :\_\_\_\_\_\_\_\_

Service : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**C- AUTEUR (S) ASSOCIÉ (S) :**

1. Nom, Prénom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Fonction : \_\_\_\_\_\_\_\_Email :\_\_\_\_\_\_\_\_Tél :\_\_\_\_\_\_\_\_\_

 Service: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Nom, Prénom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Fonction : \_\_\_\_\_\_\_\_Email :\_\_\_\_\_\_\_\_Tél :\_\_\_\_\_\_\_\_\_

 Service : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Nom, Prénom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Fonction : \_\_\_\_\_\_\_\_Email :\_\_\_\_\_\_\_\_Tél :\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Service : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Nom, Prénom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Fonction : \_\_\_\_\_\_\_\_Email :\_\_\_\_\_\_\_\_Tél :\_\_\_\_\_\_\_\_\_

 Service : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**D- ATELIERS D’INTERVENTION**

Cochez le ou les atelier (s) correspondant au (x) thème (s) proposé (s)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **ATELIER** | **RACCOURCI DE L’INTITULE** | **CHOIX (CROIX)** |
| 1 | Cadre juridique, institutionnel et gouvernance de la sécurité alimentaire en Côte d’ivoire |  |
| 2 | Rôle des parties prenantes dans l’élaboration des procédures d’utilisation des pesticides et des produits chimiques médicamenteux en agropastoral |  |
| 3 | Contrôle analytique de la qualité des produits alimentaires et possibilité d’accès aux aliments sans résidus de pesticide et de médicament (antibiotiques et hormones) en Côte d’Ivoire |  |
| 4 | Défis et enjeux de la transformation et de l’innovation locale des denrées alimentaires en Côte d’ Ivoire |  |
| 5 | Différents aspects de traitements des produits agricoles et d’élevage pour la protection, la croissance et la conservation d’animaux et de végétaux consommés en Côte d’Ivoire |  |

****

**2èmes Journées Scientifiques de l’ASCAD – JSA-2**

**FICHE RÉSUMÉ POUR COMMUNICATION AUX JSA-2**

**1- THEME :**

**2- RÉSUMÉ**